

Gestion du Vésinet : du rêve à la triste réalité !



Les Gracques Vésigondins

Nous sommes un rassemblement de vésigondins souhaitant continuer à vivre en harmonie avec nos enfants et nos petits enfants dans cette ville que nous aimons.

Nous refusons d'être les victimes d'un combat stérile opposant le nouveau Maire et son prédécesseur sur fond de rancœurs et de jalousies vieilles de plus de 20 ans !

Nous ne cherchons pas la polémique, mais désirons être respectés.

Nous voulons un Maire et des élus au service de l'ensemble des habitants du Vésinet.

Le 16 mars 2008, les vésigondins élaient Monsieur Varèse et son équipe au terme d'une campagne dominée par un débat houleux sur le projet contesté du réaménagement de la Place du Marché. Le RPV de Monsieur Varèse promettait de tout arrêter en avançant que « l'arrêt des travaux est estimé à 2 M€ ». Il déclarait vouloir arrêter le projet car celui-ci allait porter l'endettement de la ville à 17 millions d'euros en 2009, 2010 et 2011.

Que reste-t-il du projet de la Place du Marché aujourd'hui ?

Monsieur Varèse a effectivement décidé de stopper le projet avec les conséquences financières suivantes :

- Tous les travaux engagés ont été payés et ceux non réalisés mais déjà contractés par la Mairie ont fait l'objet de débits très lourds aux entreprises concernées (plusieurs millions d'euros)
- les subventions attendues n'ont pas été versées (près de 8 millions d'euros) puisque les équipements (PATINOIRE + MEDIATHEQUE + MJC + MARCHÉ COUVERT) n'ont pas été réalisés
- l'endettement de la ville va passer de 5 à un peu moins de 20 millions d'euros, comme l'ont annoncé Monsieur le Maire et son adjoint aux finances Monsieur Vlieghe, alors que les seules réalisations seront un parking de 160 places et une grande dalle en béton! (Source : site de la mairie www.levésinet.fr)

Première conséquence : la part communale de vos impôts locaux va augmenter de 50 %

Cette décision a été annoncée en conseil municipal le 20 novembre 2008 pour être votée avec le budget 2009 au conseil du mois de décembre.

- en moyenne la taxe d'habitation augmentera dans une fourchette de 250 à 600 € par famille
- en moyenne la taxe foncière augmentera dans une fourchette de 300 à 650 € par famille

Deuxième conséquence : tous les budgets de la commune vont être diminués :

- la MJC va perdre une subvention annuelle de plus de 100 000 € et risque de ne plus pouvoir exister
- la subvention au théâtre va diminuer de 200 000 €
- les dépenses pour les écoles seront réduites
- les travaux d'entretien des voiries seront diminués

Troisième conséquence : la commune n'aura plus de marges de manœuvre pour plusieurs années

- On a jeté de l'argent par la fenêtre pour **NE RIEN FAIRE** or les **BESOINS** sont **IMMENSES**
- Tous les projets culturels et éducatifs sont repoussés aux calendes grecques
- Le Vésinet ne pourra réaliser aucun investissement majeur avant plusieurs années
- La ville n'aura plus aucun moyen d'affronter les imprévus

Monsieur le Maire et son adjoint aux finances vous mentent par omission

Ils déclarent que les taux d'imposition sont très faibles au Vésinet. Mais ils oublient soigneusement de rappeler que

Impôt local

=

Valeur locative

x

Taux de la taxe

Or les valeurs locatives sont au Vésinet les plus élevées du département. **Il faut donc regarder l'impôt réellement payé et pas seulement le taux.** A titre d'exemple, nous avons calculé le montant de **la taxe d'habitation par habitant** dans plusieurs communes (source : <http://www.impots.gouv.fr/>)

| | Sartrouville | Le Pecq | Montesson | Houilles | Carrières | Croissy | Chatou | Le Vésinet | Yvelines |
|--|--------------|---------|-----------|----------|-----------|---------|--------|------------|----------|
| Taux de la taxe Habitation | 12,38% | 9,94% | 13,36% | 14,30% | 13,89% | 13,32% | 12,90% | 8,80% | 12,29% |
| Taxe habitation par habitant par an | 158 € | 175 € | 203 € | 208 € | 217 € | 262 € | 274 € | 283 € | 200 € |

Oui le taux du Vésinet est le plus faible. Mais c'est aussi au Vésinet qu'on paye le plus.

Et pendant ce temps :

- Monsieur le Maire a refait à neuf son bureau
- Monsieur le Maire a invité toute son équipe au restaurant des Ibis le jour du 11 novembre aux frais des contribuables
- Monsieur le Maire a fait racheter par la Ville son ancien local de campagne pour près de 900 000 €
- Monsieur le Maire a embauché un journaliste pour étoffer son équipe de communication alors que 2 personnes travaillaient déjà au service communication de la ville



Nous n'avons pas trouvé dans la littérature pré-électorale et post-électorale de documents de synthèse sur les conséquences financières des différents scénarios retenus pour l'aménagement de la place du marché.

Aussi, il nous a paru intéressant de comparer les deux alternatives qui s'opposent pour l'aménagement de cette place. Ces 2 scénarios sont réels. On ne peut pas les accuser d'être « truqués » ou démagogiques. En effet, chaque scénario a été proposé par une équipe élue (le scénario n°1 par Monsieur Foy / le scénario n°2 par Monsieur Varèse). Le scénario n°1 a été voté en conseil municipal. Le scénario n°2 s'apprête à être voté. Si ces scénarios avaient comporté des erreurs ou des manipulations, on imagine alors les conséquences juridiques et judiciaires pour leurs auteurs. Nous avons donc toutes les raisons de faire confiance aux données chiffrées qui nous sont fournies :

- par Monsieur Fouchard, alors Maire-adjoint aux finances, lors de sa présentation budgétaire 2008
- par Monsieur Vlieghe, actuel Maire-adjoint aux finances, lors du débat d'orientation budgétaire qui vient d'avoir lieu

Par ailleurs, il nous a paru stérile d'introduire d'autres scénarios fictifs. La question n'est pas de savoir ce que l'on aurait fait si on avait été à la place de Monsieur Foy en 2002, mais bien de prendre en compte la réalité en prenant les commandes de la ville après les élections de mars 2008.

Scénario n°1

Construction du complexe Parking / Patinoire / MJC / Médiathèque / Marché couvert.

Avantages mis en avant par ses auteurs :

- une MJC plus grande, neuve et conforme aux normes actuelles
- une médiathèque plus grande, neuve et conforme aux normes actuelles
- une patinoire reconstruite
- un nouveau parking plus grand

Inconvénients soulevés par ses détracteurs :

- Un bâtiment imposant et inesthétique sur la place du marché
- Une concentration d'activités au même endroit
- Une patinoire en centre ville attirant selon certains détracteurs des personnes peu recommandables au centre de la ville

Conséquences financières :

Dette de la ville fin 2009 : 17 millions €

Augmentation probable des impôts de 4 à 5 %

Possibilité de revendre le bâtiment de l'ancienne MJC pour réduire l'endettement ou bien affectation de ce bâtiment à d'autres usages.

Possibilité d'affecter l'espace libéré par l'actuelle bibliothèque à d'autres usages.

Un important effort d'investissement pour les activités culturelles et éducatives pour au moins 20 années.

Scénario n°2

**Construction d'un parking en centre ville.
Abandon du projet de l'ancien Maire.**

Avantages mis en avant par ses auteurs :

- Pas de patinoire source de nuisances
- Pas de grand bâtiment défigurant la place
- Un projet répondant au choix des électeurs qui ont élu Monsieur Varèse en mars 2008.
- Possibilité dans le futur d'aménager la place conformément à la volonté d'une majorité de vésigondins
- un nouveau parking plus grand

Inconvénients soulevés par ses détracteurs :

- Un énorme gâchis financier en abandonnant des millions € de subventions et en payant des millions € de dédits aux entreprises lésées
- Une absence totale d'investissements dans les infrastructures culturelles, éducatives et sportives
- Un message très négatif envoyé aux jeunes générations

Conséquences financières :

Dette de la ville fin 2009 : 19 millions €

Augmentation des impôts de 50 %

Aucun investissement majeur possible dans les 4 ou 5 prochaines années du fait d'un niveau d'endettement très lourd.

Diminution des subventions aux associations.

Vésigondins !

Si vous êtes en accord avec la politique proposée par Monsieur Varèse, alors utilisez ce document pour allumer votre feu, mais ne le jetez pas sur la voie publique.

Mais si elle ne vous convient pas, faites le savoir.

Tant que le budget n'est pas voté, vous pouvez encore agir mais vous devez agir vite

- Il est encore possible d'arrêter ce désastre
- Il est encore temps de dépenser l'argent pour construire des équipements pour la ville plutôt que de le jeter par la fenêtre.
- Distribuez ce tract autour de vous